



UNE PASSION
POUR L'ÉDUCATION

Flexibilité, adaptation et modification : guide de référence

L'apprentissage et la réussite à la portée de tous

Services éducatifs

Version révisée

Automne 2013

Ce document sur la différenciation pédagogique a été élaboré à la suite de nombreuses demandes d’enseignantes et d’enseignants, de directrices et de directeurs d’école. Il est le résultat d’une réflexion concertée entre les différents intervenants des Services éducatifs, tant au niveau du primaire et du secondaire que de l’adaptation scolaire.

Vous y trouverez des exemples de pistes d’intervention permettant d’outiller les différents intervenants relativement aux trois formes de différenciation prescrites par le MELS¹, soit la flexibilité, l’adaptation et la modification.

GESTIONNAIRES

Pascal Lamontagne, directeur adjoint aux Services éducatifs

Marie Labbé, coordonnatrice à l’enseignement secondaire

Gemma Simard, coordonnatrice à l’éducation préscolaire et à l’enseignement primaire

CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

Jacques Bouffard, conseiller pédagogique en mathématique au secondaire

Christine Doyon, conseillère pédagogique au primaire

Annie Fontaine, conseillère pédagogique au primaire

Mélanie Fradette, conseillère pédagogique en français au secondaire

Dany Laflamme, conseillère pédagogique au primaire

Yves P. Laflamme, conseiller pédagogique au primaire

Odile Lapointe, conseillère pédagogique en adaptation scolaire

Katy-Jeen Morin, conseillère pédagogique en mathématique au secondaire

Cindy M. Nadeau, conseillère pédagogique au primaire

Julie Potvin, conseillère pédagogique au primaire

Dianne Stankiewicz, conseillère pédagogique en anglais au secondaire

Louise Vigneault, conseillère pédagogique au primaire

SECRETARIAT

Lyne Blais

¹ MELS (2011). *Considérations pour établir les mesures d’adaptation à mettre en place en situation d’évaluation*. Document de soutien, Québec.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
NIVEAUX D'INTERVENTION	7
FORMES DE LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE	8
DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS	9
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	15
MATHÉMATIQUE	31
ANGLAIS, LANGUE SECONDE.....	45
SANCTION DES ÉTUDES	57
AIDES TECHNOLOGIQUES.....	61
DOCUMENTS PRESCRITS ET DOCUMENTS NON PRESCRITS	63
BIBLIOGRAPHIE.....	64

INTRODUCTION

Selon Philippe Perrenoud :

Différencier, c'est rompre avec la pédagogie frontale, la même leçon, les mêmes exercices pour tous; c'est mettre surtout en place une organisation de travail et des dispositifs qui placent régulièrement chacun, chacune dans une situation optimale. Cette organisation consiste à utiliser toutes les ressources disponibles, à jouer sur les paramètres pour organiser les activités de telle sorte que chaque élève soit constamment ou du moins très souvent confronté aux situations didactiques les plus fécondes pour lui.²

Les élèves diffèrent les uns des autres par leurs intérêts, leur style d'apprentissage, leur degré d'autonomie, leur rythme d'apprentissage, leur milieu socio-culturel de même que leur capacité d'engagement face aux apprentissages à réaliser. La différenciation pédagogique est une manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Elle permet de tenir compte des différences et des besoins de chacune et chacun afin de les amener à développer leur plein potentiel. Il ne s'agit pas pour l'enseignant de faire de l'enseignement individualisé pour chaque élève, mais d'être flexible en offrant à chaque élève la possibilité de démontrer ce qu'il sait faire.

Pour l'élève présentant des difficultés, il est du devoir du personnel enseignant et des autres intervenants concernés de mettre en place des adaptations qui permettront à l'élève d'atteindre un niveau de réussite. Les adaptations sont des aménagements, des moyens mis en place afin que l'élève puisse réaliser une tâche adéquatement et être évalué à partir des mêmes critères d'évaluation que les autres élèves de la classe.

De même, lorsque les difficultés perdurent malgré les adaptations offertes, il faut procéder à des modifications. Il devient alors essentiel d'inscrire ces modifications au plan d'intervention de l'élève et d'en informer les parents, car ces modifications amèneront l'enfant à être évalué différemment et elles auront un impact sur le cheminement scolaire de l'élève et sur la sanction des études. L'école doit s'assurer que les parents comprennent les effets du recours à la modification lorsqu'il s'agit des possibilités de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Il est important de retenir que nous devons intervenir dans le meilleur intérêt de l'élève en tenant compte de ses différences et en lui fournissant le soutien et l'accompagnement dont il a besoin pour le conduire vers le développement maximal de son potentiel et ainsi s'inscrire dans la réalisation de la mission de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin :

*Inspirer l'élève
pour qu'il s'engage
à développer son plein potentiel.³*

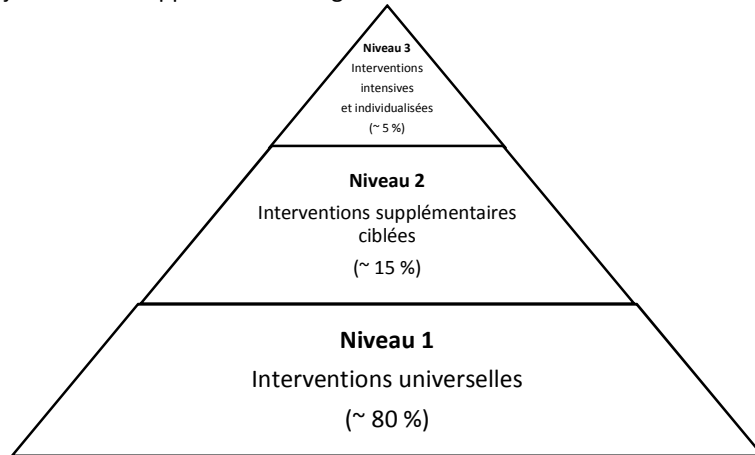
² Perrenoud P. (1997) *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*, Paris, ESF, 1^{re} édition, 1997, 208 p.

³ Planification stratégique, CSBE, 2012-2016.

NIVEAUX D'INTERVENTION

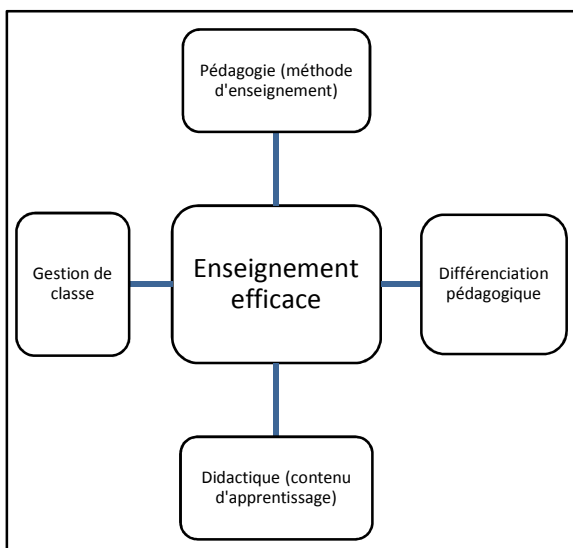
Réponse à l'intervention (RAI)

La réponse à l'intervention est une pratique visant à procurer des interventions et un enseignement de grande qualité adaptés aux besoins des élèves, en évaluant régulièrement leurs progrès en vue de pouvoir prendre des décisions relatives aux ajustements à apporter à l'enseignement ou aux buts.⁴

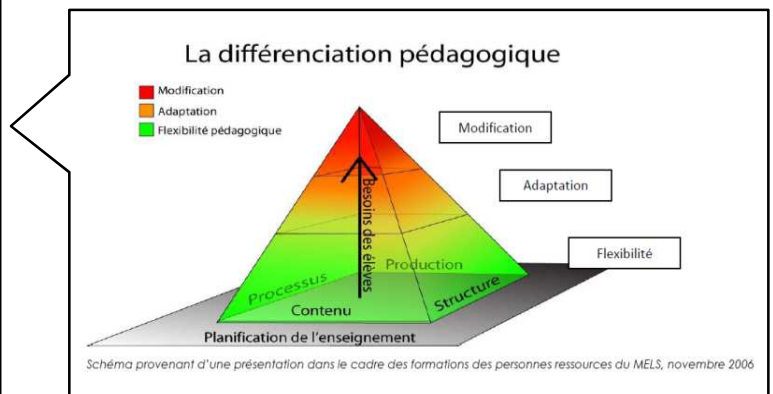


Ce modèle proactif mise sur la prévention des difficultés. Il vise à « mettre rapidement en place des interventions dans le but d'éviter que les difficultés rencontrées par les élèves ne s'aggravent » (Trudeau, 2010)⁵. Bien entendu, ces interventions proactives se doivent d'être basées sur des recherches en éducation afin de leur assurer un plus haut degré d'efficacité. Cet enseignement efficace est l'un des principes de base de la réponse à l'intervention, lequel vise à assurer à tous des interventions universelles de qualité.

Voici un schéma illustrant les piliers sur lesquels reposent les interventions universelles :



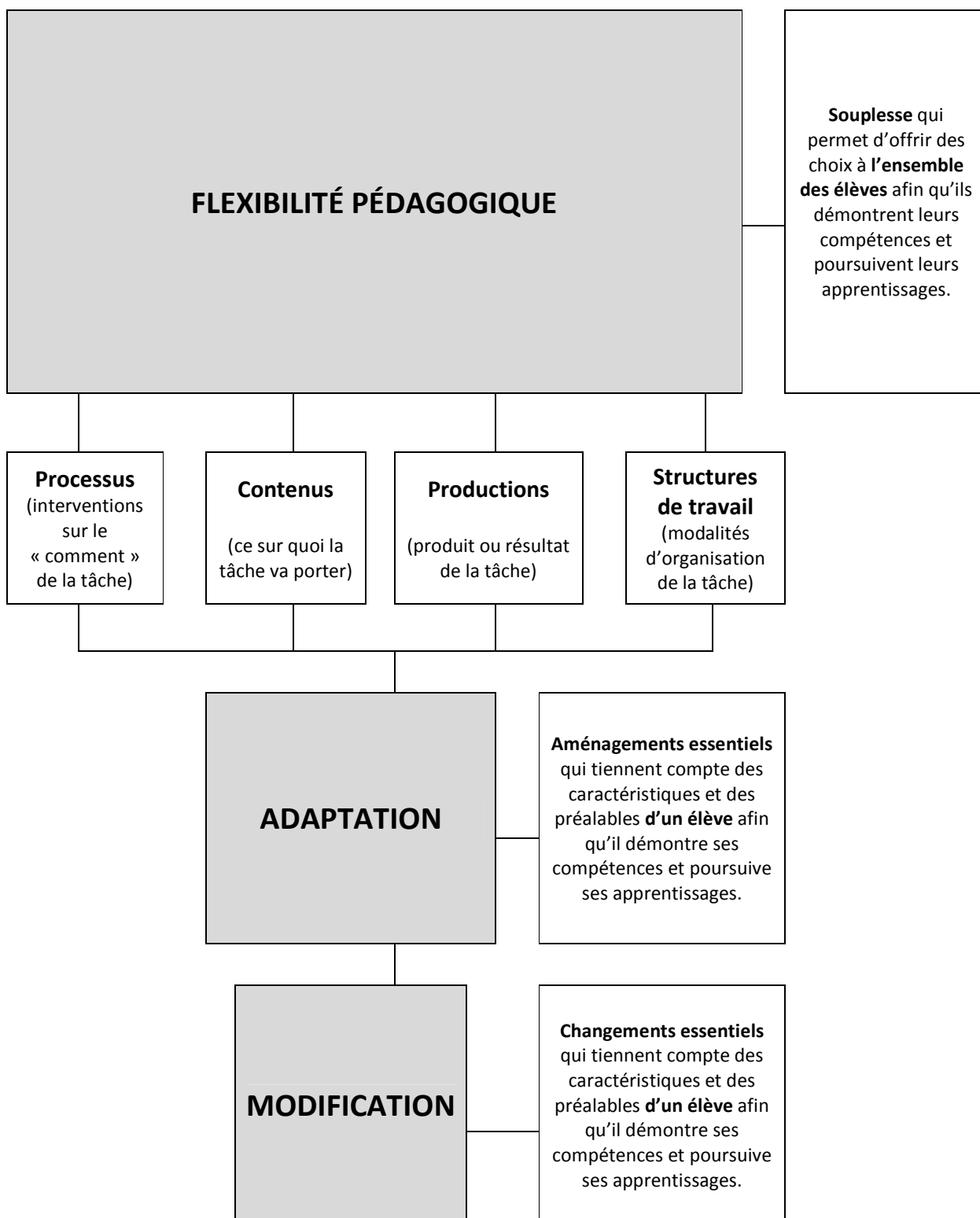
Dans le cadre du présent document, un accent sera mis sur les interventions permettant de considérer les différences individuelles dont l'enseignant doit tenir compte afin de répondre adéquatement aux besoins de ses élèves. La différenciation pédagogique se traduit en classe par des actions planifiées qui visent le développement optimal de tous les élèves.



⁴ Tiré du congrès de l'AQETA, 2010, qui réfère à National Association of State Directions of Special Education (2006).

⁵ Tiré de Sylvie TRUDEAU, 2010 et adapté de Barnes, C.S. et Harlacher, J.E. (2008). Clearing the confusion : response-to-intervention as a set of principles. Education and treatment of children, vol. 31, no 3, p. 417-431. Oregon.

FORMES DE LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE



DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

Flexibilité, adaptation et modification

La flexibilité pédagogique⁶

La flexibilité pédagogique correspond à cette **souplesse** de l'enseignant qui offre des choix planifiés à l'ensemble des élèves au moment des situations d'apprentissage et d'évaluation. Elle s'adresse au groupe d'élèves en général, non à un élève en particulier. Cette flexibilité permet de planifier des situations d'apprentissage et d'évaluation où diverses options sont proposées aux élèves selon, notamment, leurs rythmes ou leurs styles cognitifs. Ces choix ne doivent pas modifier le niveau de difficulté des tâches à réaliser, les critères d'évaluation des compétences visées ou les exigences.

Les adaptations

Les adaptations sont des **aménagements essentiels** des situations d'apprentissage et d'évaluation par l'enseignant qui ne viennent pas modifier ce qui est évalué. Elles apportent des ajustements dans la façon dont se vivent ces situations pour un élève ayant des besoins particuliers. Le contenu des situations demeure le même, ainsi que les critères d'évaluation et les exigences. Les adaptations ne doivent en aucune façon diminuer les exigences ou modifier ce qui est évalué.

Les modifications

Les modifications sont des **changements essentiels** dans les situations d'apprentissage et d'évaluation par l'enseignant, lesquels affectent les critères et les exigences d'évaluation pour un élève ayant des besoins particuliers. En conséquence, le niveau de difficulté des situations est modifié. Au moment de la passation des épreuves ministérielles, aux fins de la sanction des études, aucune modification ne peut être apportée.

Tableau-synthèse des niveaux de différenciation pédagogique					
	Définition	Impact sur l'objet d'évaluation	Tâches et productions	Exigences et critères d'évaluation	Incidence sur le jugement
Flexibilité	Souplesse qui permet d'offrir des choix à l'ensemble des élèves afin qu'ils démontrent leurs compétences et poursuivent leurs apprentissages.	Les interventions ne changent pas l'objet d'évaluation.	Les tâches présentées sont communes à tous les élèves. Les productions attendues sont variées, mais généralement du même ordre (ex. : affiches, présentation orale ou multimédia).	Les exigences et les critères d'évaluation sont communs à tous les élèves et s'appuient sur le programme de formation.	La flexibilité n'a pas d'incidence sur le jugement.
Adaptation	Aménagements essentiels qui tiennent compte des caractéristiques et des préalables d'un élève afin qu'il démontre ses compétences et poursuive ses apprentissages.	Les interventions ne changent pas l'objet d'évaluation.	Les tâches sont d'un même niveau de difficulté . Les productions peuvent être variées.	Les exigences et les critères d'évaluation sont communs à tous les élèves et s'appuient sur le programme de formation.	Les adaptations n'ont pas d'incidence sur le jugement, mais doivent être indiquées dans le plan d'intervention .
Modification	Changements essentiels qui tiennent compte des caractéristiques et des préalables d'un élève afin qu'il démontre ses compétences et poursuive ses apprentissages.	Les interventions changent l'objet d'évaluation.	Les tâches présentent des niveaux de difficulté différents . Les productions sont variées.	Les critères d'évaluation sont ciblés et les exigences fixées pour l'élève dans son plan d'intervention sur la base de ses besoins particuliers .	Les modifications ont une incidence sur le jugement et sont indiquées dans le plan d'intervention .

Source : (2012), *Incidence de la différenciation sur l'évaluation des apprentissages*, Commission scolaire des Trois-Lacs, Québec http://recit.cstrois-lacs.qc.ca:8080/recit1/spip.php?rubrique&id_rubrique=563&id_secteur=16

⁶ BLAIS, Sylvie, Nadine FRANCOEUR et Marie-Hélène GUAY. « L'incidence de la différenciation sur l'évaluation des apprentissages », *revue Canada Education*, vol. 53, no 3, juin 2013, p. 34.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité

FLEXIBILITÉ

Au niveau des processus

- Fournir des déclencheurs variés (images, vidéos, objets, articles de journaux, etc.).
- Utiliser les organisateurs graphiques présentés sous différentes formes (cartes d'organisation d'idées, réseaux de concepts, etc.).
- Offrir une variété d'outils (matériel de manipulation, référentiel visuel, organisateur graphique, etc.).
- Donner une consigne à la fois, soutenir avec un support visuel.
- Permettre la lecture par l'enseignant ou par un pair des textes et consignes dans toutes les situations où la compétence à lire n'est pas évaluée.
- Recourir à une personne-ressource (ex. : pair, enseignant, etc.).
- Permettre l'utilisation du dictionnaire phonétique (ex. : Eurêka) en situation d'apprentissage.
- Permettre aux élèves de raturer plutôt que d'effacer en situation d'apprentissage et parfois en situation d'évaluation.
- Offrir le choix entre l'écriture script, cursive ou le clavier sans correcteur.
- Offrir un support aux élèves pour gérer leur temps en situation d'apprentissage.
- Permettre aux élèves de lire les questions avant ou après la remise du texte, à leur choix.
- Permettre aux élèves de travailler près d'un pair qui servira de modèle ou de guide en cours d'apprentissage.

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification (toutes les matières)

ADAPTATION	MODIFICATION
Au niveau des processus	
<ul style="list-style-type: none"> • Donner jusqu'au tiers du temps supplémentaire pour terminer une tâche. • Offrir un horaire individualisé (à l'aide d'images, de photos, de mots, etc.). • Personnaliser certains référentiels visuels et les rendre accessibles à l'élève. • Permettre l'utilisation de référentiels visuels (développés avec l'orthopédagogue, par exemple). • Permettre l'utilisation du dictionnaire phonétique en situation d'évaluation pour les élèves ayant un trouble d'apprentissage. • Permettre l'utilisation d'un magnétophone pour préparer la production écrite d'un texte. • Permettre à l'élève de se lire à voix haute les consignes ou un texte écrit. • Lire ou enregistrer les consignes ou un texte à un élève pour une évaluation autre que la lecture. • Diminuer le nombre de questions de même niveau de complexité touchant au même critère d'évaluation. • Permettre à l'élève de faire la correction d'une partie du texte seulement en cours d'apprentissage. • Offrir un support à l'élève pour gérer son temps en situation d'évaluation. • Fournir à l'élève des organisateurs graphiques à compléter pour soutenir sa lecture. • Fournir des agrandissements des documents à lire et aérer la présentation. • Présenter à l'élève des travaux sur une feuille de couleur (ou lui fournir un transparent coloré), dans le format paysage. • Donner du temps à l'élève pour lire un texte à l'avance à la maison <u>pour une évaluation autre que la lecture</u>. • Permettre l'utilisation d'une aide technologique à l'élève ayant un trouble d'apprentissage (Mp3, WordQ, CPen, Audacity, etc.). <i>Voir tableau-synthèse des aides technologiques, p. 62.</i> • Permettre l'utilisation de l'ordinateur avec le correcteur à l'élève ayant un trouble d'apprentissage (pour évaluation autre que l'écriture). • Permettre l'utilisation de l'ordinateur sans le correcteur (difficulté motrice). • Convenir d'un signe pour ramener l'élève à la tâche. • Lire les consignes ou reformuler dans d'autres mots si cela n'influence pas les exigences ou les critères d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir à l'élève du temps supplémentaire (plus du tiers du temps prévu). • Souligner des mots ou des phrases clés dans les consignes, dans le texte. • Questionner l'élève, lui rappeler les stratégies propres à une compétence lors d'une évaluation. • Clarifier les questions en les expliquant lors d'une évaluation. • Cibler les erreurs afin que l'élève les corrige lors d'une évaluation. • Mettre en évidence les notions et concepts à utiliser pour effectuer une tâche lors d'une évaluation. • Fournir un procédurier à l'élève pour le guider pas à pas dans la réalisation de la tâche.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité (suite)

FLEXIBILITÉ

Au niveau des contenus

- Donner un choix de sujets différents pour une même compétence à évaluer.
- Offrir des lectures différentes (de même niveau de complexité) pour une même tâche.
- Évaluer les mêmes critères, mais de différentes façons (grille, entrevue, autoévaluation, etc.).
- Laisser le choix à l'élève de travaux et de lectures à faire à la maison (devoirs et leçons).

FLEXIBILITÉ

Au niveau des productions

- Offrir une feuille-support pour faciliter la prise de notes et la recherche d'informations.
- Fournir aux élèves des organisateurs graphiques ou des schémas pour soutenir sa lecture.
- Offrir un choix quant à la présentation finale des travaux (ordinateur, enregistrement audio, écriture, etc.).
- Laisser le choix du support à l'élève (affiche, PowerPoint, etc.)

FLEXIBILITÉ

Au niveau des structures de travail

- Répartir la tâche en petites séquences en cours d'apprentissage.
- Varier les modalités de travail (individuellement, en sous-groupes, collectivement, etc.).
- Aménager l'espace de manière à favoriser le repérage des lieux et des outils.
- Alternier entre des travaux plus ou moins exigeants.
- Porter une attention particulière à l'assignation des places en fonction des caractéristiques des élèves.
- Organiser des ateliers d'exploration, de consolidation et d'enrichissement.
- Permettre les échanges d'idées avant et pendant la réalisation d'une tâche en situation d'apprentissage.

**Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
(toutes les matières) (suite)**

ADAPTATION	MODIFICATION
Au niveau des contenus	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir à l'élève des lectures plus courtes, mais de même niveau de complexité. • Considérer les difficultés de l'élève dans le travail à faire à la maison pour que son défi demeure raisonnable (temps raisonnable). • Diminuer les nombres de mots ou de verbes à l'étude. • Laisser le choix des travaux à la maison en fonction des objectifs et du temps convenus au plan d'intervention de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever les questions qui sont jugées trop difficiles. • Retirer des étapes de la tâche. • Diminuer la complexité des tâches. • Enlever certaines notions lors d'une situation d'apprentissage. • Réduire le nombre de critères à évaluer par rapport à ceux évalués pour le reste du groupe.

ADAPTATION	MODIFICATION
Au niveau des productions	
<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer les réponses des élèves ou les écrire pour lui (mot à mot) sauf en évaluation d'écriture. • Permettre l'utilisation de l'ordinateur avec la reconnaissance vocale pour une évaluation autre que la compétence à écrire. • Permettre à l'élève de répondre aux questions à l'oral plutôt qu'à l'écrit pour une évaluation autre que l'écriture. • Utiliser un magnétophone pour communiquer les réponses d'un travail ou d'une évaluation autre que l'écriture. • Recourir à un scripteur lors d'une évaluation autre que la compétence à écrire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre de critères à évaluer.

ADAPTATION	MODIFICATION
Au niveau des structures de travail	
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre des pauses plus nombreuses. • Permettre des pauses surveillées par intervalles lors des évaluations. • Fournir à l'élève un lieu ou un espace de travail (isoloir, corridor, bureau adapté, autre local, etc.). 	

FRANÇAIS
LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Note : Vous référer aux pages 10 à 13 pour des pistes d'interventions s'appliquant à toutes les disciplines.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
FRANÇAIS : LECTURE

FLEXIBILITÉ

Lire des textes variés

- Offrir des textes variés sur un même thème (en apprentissage).

Comprendre les consignes écrites liées au projet de lecture (mise en situation)

- Demander aux élèves de redire dans leurs mots ce qu'ils doivent faire.
- Lire les consignes de la tâche et/ou les reformuler dans d'autres mots sans donner d'informations supplémentaires.

→ N.B. Pour comprendre et répondre aux questions, voir page 18.

Comprendre l'information écrite pour réaliser une tâche (préparation à la tâche)

- Offrir une feuille-support pour faciliter la prise de notes et la recherche d'informations.
- Fournir des organisateurs graphiques, des schémas ou des papillons adhésifs pour soutenir la lecture.
- Encourager les élèves à surligner ou à identifier, à l'aide de mots clés, les éléments importants à la fin de chaque paragraphe.

→ N.B. Pour comprendre et répondre aux questions, voir page 18.

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
FRANÇAIS : LECTURE

ADAPTATION	MODIFICATION
Lire des textes variés	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir à l'élève des textes plus courts, mais de même niveau de complexité. • Laisser le choix à l'élève de lire à voix haute ou à voix basse. • Offrir d'utiliser un carton avec ouverture pour cacher une partie du texte (règle cache). • Donner le texte à l'avance pour que l'élève puisse le lire (à la maison ou avec l'orthopédagogue) sauf en évaluation. • Permettre l'utilisation des cartes de son (au primaire seulement). • Pour l'élève dyslexique, permettre l'utilisation d'une version audio du texte à l'aide de la fonction synthèse vocale (à partir du secondaire). • Réaménager le texte (caractères plus gros, aération des textes, feuilles de couleur ou transparents de couleur, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des textes plus simples ou contenant plus d'images qui correspondent au niveau de lecture de l'élève. • Fournir à l'élève des textes plus courts et de niveau de complexité moindre. • En évaluation, donner le texte à l'avance pour que l'élève puisse le lire avec l'orthopédagogue. • Lire le texte pour l'élève. • Soutenir et questionner l'élève pendant sa lecture.

ADAPTATION	MODIFICATION
Comprendre les consignes écrites liées au projet de lecture (mise en situation)	
<ul style="list-style-type: none"> • Souligner les mots ou les phrases importantes dans les consignes. • Expliquer toutes les étapes de la tâche à réaliser. <p>➔ N.B. Pour comprendre et répondre aux questions, voir page 19.</p>	<p>➔ N.B. Pour comprendre et répondre aux questions, voir page 19.</p>

ADAPTATION	MODIFICATION
Comprendre l'information écrite pour réaliser une tâche (préparation à la tâche)	
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'élève d'enregistrer sa lecture et de se réécouter pour répondre aux questions de compréhension (logiciels tels Audacity, enregistreuse, magnétophone sous « accessoire » dans l'environnement Windows, réf. p. 62). • Permettre l'enregistrement de l'information lue et retenue. <p>➔ N.B. Pour comprendre et répondre aux questions, voir page 19.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reformuler ou résumer l'information à l'élève. • Offrir un organisateur graphique ou un schéma à compléter (certaines informations étant déjà inscrites). • Questionner l'élève pour orienter sa compréhension. <p>➔ N.B. Pour comprendre et répondre aux questions, voir page 19.</p>

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité (suite)
FRANÇAIS : LECTURE

FLEXIBILITÉ

Comprendre et répondre aux questions en lien avec le texte

- Lire les questions de compréhension aux élèves et s'assurer qu'ils les comprennent bien (1^{re} à 3^e année).
- Favoriser le questionnement oral plutôt qu'écrit pour s'assurer de la compréhension du texte des élèves au 1^{er} cycle du primaire.
- Offrir un éventail de questions ciblant le même critère et permettre à l'élève de faire des choix.
- Permettre aux élèves de lire les questions avant ou après la remise du texte, à leur choix.
- Fournir un référentiel de mots questions (ex. : Qui? Quoi? Quand? Où? etc.).

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification (suite)
FRANÇAIS : LECTURE

ADAPTATION	MODIFICATION
Comprendre et répondre aux questions en lien avec le texte	
<ul style="list-style-type: none"> • Lire les questions de compréhension à l'élève (de la 4^e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire). • Faire anticiper le type de réponse. • Valider une réponse écrite à l'oral. • Diminuer le nombre de questions de même niveau de complexité touchant au même critère d'évaluation. • Écrire mot pour mot les réponses pour l'élève (scripteur). • Enregistrer les réponses de l'élève. • Remettre une question à la fois. • Permettre l'utilisation d'une aide technologique (ex. : synthèse vocale et traitement de texte, crayon numériseur (C-Pen), réf. p. 62). • Fournir une photocopie du texte à lire pour que l'élève puisse annoter directement sur le texte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Reformuler les questions de compréhension pour l'élève. • Enlever les questions jugées trop difficiles. • Associer des questions à des sections du texte ou à des paragraphes. • Fournir une rétroaction immédiate à l'élève lors d'une évaluation.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
FRANÇAIS : ÉCRITURE

FLEXIBILITÉ

Planifier un texte

- Bâtir ou fournir une carte sémantique de mots en lien avec le sujet d'écriture.
- Fournir le schéma d'un plan en variant la forme utilisée, au besoin (plan linéaire, carte d'organisation, etc.).
- Utiliser un organisateur d'idées (idéateur) (ex. : Free Mind, Inspiration, etc.) (réf. p. 62).
- Offrir des choix (intention, sujet, production).
- Présenter son organisation du texte à une autre personne pour obtenir des suggestions de réorganisation des idées.

Rédiger un texte

- Offrir le choix entre l'écriture script, cursive ou le clavier sans correcteur.
- Offrir différents supports pour écrire (feuilles avec des lignes plus ou moins larges, avec ou sans pointillés, etc.).

Réviser

- Utiliser une démarche d'autocorrection permettant de réviser le choix des idées et du vocabulaire, la syntaxe et l'organisation du texte.
- Varier la façon d'aborder la révision avec les élèves (révision personnelle, lecture par les pairs, révision collective, etc.).

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
FRANÇAIS : ÉCRITURE

ADAPTATION	MODIFICATION
Planifier un texte	
<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer oralement ses idées. • Remplir le plan pour l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un plan partiellement complété au niveau des idées.

ADAPTATION	MODIFICATION
Rédiger un texte	
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'élève d'enregistrer oralement sa production avant de l'écrire. • Utiliser un logiciel d'aide à la rédaction (ex. : WordQ, Kurzweil, Médialexie, etc.) (réf. p. 62). • Autoriser l'utilisation de certains outils « spécialisés » (crayons, caoutchoucs, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir recours à un scribeur. → N.B. Cette mesure ne permet pas d'évaluer l'orthographe d'usage et grammaticale. • Accompagner l'élève dans le développement de ses idées et dans la structure de son texte. • Diminuer le nombre d'éléments attendus pour la production (au secondaire). • Permettre l'utilisation d'un ordinateur doté d'un logiciel de reconnaissance vocale (réf. p. 62). • Fournir une rétroaction immédiate à l'élève lors d'une évaluation (par exemple, lui indiquer une mauvaise réponse).

ADAPTATION	MODIFICATION
Réviser	
<ul style="list-style-type: none"> • Faire lire le texte à voix haute par un pair ou grâce à une aide technologique de révision (ex. : Word Q, Balabolka, etc.) (réf. p. 62) ou lire le texte à l'élève pour qu'il puisse l'entendre et apporter les corrections nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappeler comment utiliser les stratégies propres à la révision. • Donner à l'élève un exemple concret d'une notion. • Permettre de réviser une partie du texte seulement. • Fournir une rétroaction immédiate à l'élève lors d'une évaluation.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
FRANÇAIS : ÉCRITURE

FLEXIBILITÉ

Corriger

- Favoriser l'utilisation d'outils et de référentiels (ex. : banque de mots, banque de graphies, régularités orthographiques, etc.).
- Varier la façon d'aborder la correction avec les élèves (correction deux à deux, correction collective, etc.).

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification (suite)
FRANÇAIS : ÉCRITURE

ADAPTATION	MODIFICATION
Corriger	
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'utilisation d'un dictionnaire électronique (ex. : Franklin Larousse, Lexibook, etc.) (réf. p. 62). • Permettre l'utilisation d'un dictionnaire phonétique (ex. : Eurêka) en cours d'évaluation. • Soutenir la correction par étape (de la 4^e année jusqu'au secondaire). • Permettre l'utilisation d'un logiciel d'aide à la correction (ex. : Antidote) (réf. p. 62). → N.B. Désactiver la fonction de correction automatique dans Word. • Tolérer la copie « brouillon » comme « propre ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner à l'élève un exemple concret d'une notion. • Permettre de corriger une partie du texte seulement. • Cibler les erreurs afin que l'élève les corrige (les souligner ou écrire le nombre d'erreurs dans la marge). • Diminuer le nombre de mots à corriger. • Diminuer le nombre de critères d'évaluation. • Fournir une rétroaction immédiate à l'élève lors d'une évaluation (par exemple, lui indiquer une erreur).

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
FRANÇAIS : COMMUNICATION ORALE

Flexibilité

Écouter

- Accepter que les élèves ne prennent pas tous leurs notes de la même façon.
- Accepter des élèves différentes positions d'écoute.
- Donner accès à un référentiel qui facilite l'écoute.
- Avant la situation d'écoute, donner du temps à l'élève pour qu'il prenne en note des questions à poser.

Prendre la parole de façon préparée

- Offrir des choix d'auditoire, de thèmes, d'intention de communication et de modalités de prise de parole.
- Avoir accès à un référentiel qui facilite la prise de parole.
- Amener l'élève à recourir à des objets et à des illustrations pour appuyer sa présentation.

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
FRANÇAIS : COMMUNICATION ORALE

ADAPTATION	MODIFICATION
Écouter	
<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'élève à vérifier sa compréhension en lui posant des questions (ex. : Qu'as-tu compris? Que vient-on de dire? etc.) ou en lui proposant des pictogrammes (ex. : échelle de 1 à 10, thermomètre de compréhension, bonhommes sourire, etc.). • Enregistrer la communication orale afin que l'élève puisse la réécouter et y réagir selon le contexte. • Offrir un canevas d'écoute dirigée. • Rappeler à l'élève les comportements et attitudes à adopter selon le contexte. • Fournir un référentiel visuel des émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser à l'élève une intention d'écoute simplifiée. • Accepter la présence de certaines lacunes au plan des habiletés d'écoute (ex. : ne décode pas les émotions des autres, ne comprend pas les expressions figées, ne détecte pas les intonations, a de la difficulté à interpréter les expressions faciales, etc.).

ADAPTATION	MODIFICATION
Prendre la parole de façon préparée	
<ul style="list-style-type: none"> • Recentrer l'élève sur le sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les propos de l'élève (par l'enseignant, l'éducateur). • Permettre à l'élève d'écrire ses propos et les dire à sa place. • Donner à l'élève le contenu de ce qu'il aura à communiquer. • Accepter la présence de certaines lacunes au plan des habiletés sociales (ex. : a de la difficulté à interpréter les expressions faciales, etc.).

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification (suite)
FRANÇAIS : COMMUNICATION ORALE

ADAPTATION	MODIFICATION
Prendre la parole de façon préparée (suite de la page 25)	
<ul style="list-style-type: none">• Questionner et soutenir l'élève à l'aide de questions dirigées (ex. : Qui? Quoi? Où? etc.).• Permettre à l'élève de prendre la parole de façon plus formelle devant un auditoire restreint (ex. : enseignant seulement, seul devant la caméra).• Permettre à l'élève d'écrire ses propos et de les lire.• Jumeler l'élève avec un pair pour l'aider à prendre la parole.• Préparer avec l'élève ce qu'il aura à communiquer.	

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
FRANÇAIS : COMMUNICATION ORALE

FLEXIBILITÉ

Prendre la parole de façon spontanée (interagir)

- Diversifier les modalités d'intervention : en dyade, en sous-groupes, dans le groupe-classe.
- Questionner et soutenir les élèves pendant les discussions à l'aide de questions ouvertes (ex. : Qu'en pensez-vous? Qu'est-ce qui te fait dire que...? Pourquoi...? Comment...?).
- Offrir un choix de sujets de discussion (ex. : décrire quelque chose que l'on a bien fait, dire ce que l'on aime à propos d'un autre élève, raconter une sortie récente avec nos parents, etc.).
- Donner accès à un référentiel d'exemples de formulations pour faciliter l'interaction.
- Permettre à l'élève de recourir à des objets, à des illustrations et à des gestes pour appuyer ses paroles.

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
FRANÇAIS : COMMUNICATION ORALE

ADAPTATION	MODIFICATION
Prendre la parole de façon spontanée (interagir)	
<ul style="list-style-type: none"> • Amorcer l'interaction pour l'élève (ex. : <i>Élève</i> aimerait répondre à...). • Utiliser des rappels visuels ou des pictogrammes afin de rappeler à l'élève qu'il doit : <ul style="list-style-type: none"> ✓ demander la parole ; ✓ respecter les tours de parole; ✓ s'exprimer au bon moment; ✓ etc. • Utiliser des pictogrammes (ex. : difficulté à attendre son tour pour prendre la parole → pictogramme d'une petite main). • Pour l'élève qui ne prend pas la parole aisément, l'avertir qu'après tel élève, il devra prendre la parole (avec ou sans pictogramme). • Commencer des phrases pour l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter que l'élève ne participe pas ou qu'il participe peu aux interactions. • Ne pas considérer certains critères d'évaluation (ex. : éléments prosodiques). • Reformuler les propos de l'élève.

MATHÉMATIQUE

Note : Vous référer aux pages 10 à 13 pour des pistes d'interventions s'appliquant à toutes les disciplines.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE

FLEXIBILITÉ

Comprendre et cerner les aspects de la situation de compétence

Choix de la situation-problème

- Proposer des contextes signifiants et réalistes le plus possible.
- Privilégier les contextes familiers tout en étant attentifs au poids des biais culturels qui amèneraient l'élève à prendre en compte son expérience personnelle au détriment des données fournies.
- Tenir compte des caractéristiques des textes accessibles aux différents groupes d'âge selon leur développement cognitif.
- Varier les contenus et les productions pour éviter les contrats didactiques fondés sur des généralisations erronées. Par exemple, à toujours présenter les problèmes d'arithmétique, les élèves finissent par croire qu'il faut faire des opérations pour trouver une solution à un problème.

Présentation de la situation-problème

- Présenter la tâche ou la question au début de l'énoncé puisqu'elles sont porteuses de sens et donnent une intention d'écoute ou de lecture à l'élève.
- Privilégier les puces pour présenter et regrouper les contraintes afin de faciliter la lecture et le repérage.
- Présenter aux élèves la mise en situation (document de référence) et le cahier de l'élève (cahier de traces) de façon à ce qu'ils puissent facilement les distinguer (ex. : sur des feuilles de couleurs différentes ou avec un élément distinctif sur la couverture).

**Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE**

ADAPTATION	MODIFICATION
Comprendre et cerner les aspects de la situation de compétence	
<u>Choix de la situation-problème</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier des éléments de la situation (de manière à faire appel à des concepts ou processus en deçà des exigences minimales du cycle ou correspondant au cycle antérieur à celui pour lequel l'élève devrait être évalué) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ modifier les nombres; ✓ fournir des figures géométriques moins complexes; ✓ supprimer des données superflues; ✓ fournir les données manquantes; ✓ retirer une étape; ✓ etc. • Supprimer ou modifier les contraintes mathématiques de manière à réduire les exigences au regard du concept à utiliser. • Redonner à l'élève une situation qui a déjà été faite dans le cadre d'un modelage ou d'une pratique guidée.

ADAPTATION	MODIFICATION
<u>Présentation de la situation-problème</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les énoncés à double interligne (aérer les documents). • Modifier la police (selon ce qui est consigné au plan d'intervention). • Présenter la situation sur feuilles de couleur (selon ce qui est consigné au plan d'intervention). 	<ul style="list-style-type: none"> • Ombrer ou souligner les informations pertinentes. • Mettre en évidence les connaissances à utiliser pour résoudre la situation. • Décomposer la situation-problème en sous-problèmes.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité (suite)
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE

FLEXIBILITÉ

Animation de la situation-problème

- Considérer l'énoncé d'une situation-problème comme un genre de texte en soi et en présenter les caractéristiques aux élèves : mise en situation, présence de données, présence de schémas, de tableaux ou de diagrammes, proposition d'une tâche, informations importantes mises en évidence par de la numérotation ou des puces.
- Donner des précisions sur le contexte de la tâche et sur le vocabulaire lié au contexte.
- Vérifier la compréhension des élèves en demandant une reformulation par l'un d'eux tout en adoptant une posture neutre.

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification (suite)
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE

ADAPTATION	MODIFICATION
<u>Animation de la situation-problème</u>	
	<ul style="list-style-type: none">• Apporter de l'aide pour ombrer ou souligner les informations pertinentes.• Dresser un plan de travail.• Décomposer la situation-problème en sous-problèmes.• Rappeler à l'élève des situations déjà vues ou résolues et qui sont semblables à la situation-problème ou à certains des sous-problèmes préalablement identifiés.• Reformuler les consignes de manière à mettre en évidence les données essentielles.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE

FLEXIBILITÉ

Élaborer une démarche et appliquer les concepts et processus

Réalisation de la situation-problème

- Permettre l'utilisation de matériel de manipulation varié.
- Permettre aux élèves de construire leur propre matériel de manipulation (primaire et secondaire).
- Permettre le recours à des aide-mémoire (au 3^e cycle du primaire et au secondaire, cet outil doit être sous forme manuscrite).
- Permettre la consultation d'un lexique mathématique (primaire).
- Permettre l'utilisation de processus personnels pour opérer.
- Permettre l'utilisation de la calculatrice et autres outils technologiques.
- Permettre l'utilisation de feuilles quadrillées.
- Lire et relire la situation et les consignes aux élèves.
- Rappeler aux élèves d'utiliser les différentes stratégies mathématiques.
- Photographier la représentation faite par l'élève avec du matériel plutôt que de lui demander de la reproduire par écrit.

**Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE**

ADAPTATION	MODIFICATION
<u>Réalisation de la situation-problème</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'assistance d'un accompagnateur pour faire la lecture textuelle des situations et relire certaines consignes à la demande de l'élève. • Avoir recours à un enregistrement de la situation-problème. • Vérifier la compréhension de l'élève ayant des besoins particuliers en lui demandant de reformuler la tâche dans ses propres mots. • Transcrire la démarche donnée par l'élève. • Permettre l'utilisation d'un magnétophone pour communiquer sa démarche. • Permettre l'utilisation de logiciels spécialisés notamment en mesure et en géométrie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter de l'aide pour ombrer ou souligner les informations pertinentes. • Mettre en évidence les connaissances à utiliser pour résoudre la situation. • Cibler les données superflues (à partir du 2e cycle du primaire). • Rendre explicites les données implicites (à partir du 2e cycle du primaire). • Fournir un modèle permettant de résoudre la situation ou certains des sous-problèmes préalablement identifiés. • Mobiliser les concepts mathématiques à utiliser. • Suggérer des stratégies pour élaborer la solution. • Expliquer le sens du vocabulaire mathématique. • Fournir une démarche à suivre ou un modèle pour parvenir à la solution. • Donner des explications de manière à assurer une meilleure compréhension des concepts et processus impliqués. • Pendant la réalisation, découper la tâche en sous-tâches. • Enlever des éléments jugés trop difficiles pour l'élève dans une situation-problème. • Enlever une consigne dans la situation-problème, retirer une étape de la tâche. • Organiser pour l'élève les résultats obtenus par exemple en les entourant et en les numérotant ou encore en les identifiant.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE

FLEXIBILITÉ

Communiquer sa solution

- Permettre aux élèves d'expliciter leur solution oralement ou par écrit.
- Permettre aux élèves d'expliquer leur démarche avec du matériel (photographier les démarches au besoin).

**Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
MATHÉMATIQUE : RÉSOUDRE**

ADAPTATION	MODIFICATION
Communiquer sa solution	
	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier les résultats obtenus à chacune des étapes de la situation.• Indiquer des erreurs ou des oublis dans le but de faire rectifier la solution ou des parties de la solution.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
MATHÉMATIQUE : RAISONNER

FLEXIBILITÉ

Lire la situation d'application

- Lire et relire l'énoncé aux élèves.
- Lire et relire une partie de l'énoncé aux élèves (sporadique).
- Donner des précisions sur le contexte de la tâche.
- Donner des précisions aux élèves sur le vocabulaire lié au contexte.
- Expliquer l'organisation des informations présentées autre que celles de mathématique.
- Offrir aux élèves des choix parmi un ensemble de situations d'application qui mobilisent les mêmes concepts et processus et qui ont le même degré de difficulté.

Analyser la situation (mobiliser les concepts et processus)

- Suggérer différentes stratégies de compréhension pour représenter la situation.

Exemples :

- Relire
- Se faire des images dans sa tête
- Faire un dessin
- Se rappeler des problèmes semblables

**Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
MATHÉMATIQUE : RAISONNER**

ADAPTATION	MODIFICATION
Lire la situation d'application	
<ul style="list-style-type: none"> • Lire et relire l'énoncé ou une partie de l'énoncé à l'élève (lorsque c'est récurrent). • Fournir à l'élève un enregistrement de l'énoncé de la situation d'application. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surligner ou mettre en évidence les données utiles. • Expliquer le sens du vocabulaire mathématique. • Décomposer la situation d'application en étapes. • Offrir des problèmes d'un niveau de difficulté inférieur.

ADAPTATION	MODIFICATION
Analyser la situation (mobiliser les concepts et processus)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre d'étapes à réaliser. • Dégager avec l'élève les données importantes de la situation d'application. • Faire avec l'élève une situation d'application semblable. • Retirer le contexte général de la tâche de manière à proposer à l'élève seulement une application du concept mathématique à évaluer. • Indiquer le concept ou le processus mathématique à utiliser pour résoudre la situation ou modifier l'énoncé de manière à le suggérer. • Fournir un ou des modèles permettant de réaliser la situation d'application.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
MATHÉMATIQUE : RAISONNER

FLEXIBILITÉ

Appliquer les concepts et processus

- Rendre accessible aux élèves du matériel de manipulation varié.
- Permettre l'utilisation de papier quadrillé.
- Permettre aux élèves d'utiliser une calculatrice (au secondaire).
- Permettre l'utilisation d'un aide-mémoire (au secondaire).

Manipuler des instruments (crayon, règle, rapporteur d'angles, etc.)

- Encourager l'utilisation de gommette pour fixer les outils.
- Permettre aux élèves d'utiliser du matériel numérique.

**Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
MATHÉMATIQUE : RAISONNER**

ADAPTATION	MODIFICATION
Appliquer les concepts et processus	
	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer l'ordre de grandeur des nombres dans la situation d'application. • Déroger aux indications fournies dans les épreuves concernant le matériel de manipulation. • Permettre à l'élève de consulter son agenda (ou un autre outil de référence). • Utiliser les notes de cours ou un lexique mathématique. • Permettre à l'élève d'utiliser une calculatrice (au primaire seulement). • Donner et faire des exemples de concept ou processus à appliquer. • Donner des explications de manière à assurer une meilleure compréhension des concepts et processus impliqués. • Autoriser l'utilisation d'une marche à suivre en lien direct avec le concept ou le processus mathématique à mobiliser. • Réduire les exigences en deçà des exigences minimales du cycle au regard du concept à utiliser.

ADAPTATION	MODIFICATION
Manipuler des instruments (crayon, règle, rapporteur d'angles, etc.)	
<ul style="list-style-type: none"> • Accepter l'utilisation d'un magnétophone pour communiquer ses réponses ou transcrire les réponses données par l'élève. • Utiliser un stencil pour les formes géométriques (pour les troubles moteurs). • Utiliser un rapporteur avec des couleurs. • Permettre l'utilisation d'une aide technologique pour les élèves présentant un trouble spécifique ou non spécifique (voir www.recitadaptscol.qc.ca sous « Aides à l'apprentissage », logiciels pour les adaptations en mathématiques, etc.) (réf. p. 62). 	

ANGLAIS
LANGUE SECONDE

Note : Vous référer aux pages 10 à 13 pour des pistes d'interventions s'appliquant à toutes les disciplines.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
ANGLAIS, LANGUE SECONDE

FLEXIBILITÉ

- Varier les approches pédagogiques.
- Tenir compte des styles d'apprentissage.
- Questionner les élèves sur leurs façons d'apprendre et leurs façons de faire.
- Offrir une variété d'outils (matériel de manipulation, référentiel visuel, organisateur graphique, procédurier, etc.).
- Offrir un choix de tâches ciblant le même critère.

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
ANGLAIS, LANGUE SECONDE

ADAPTATION	MODIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> • Nommer et illustrer par des idéogrammes, les activités cognitives nécessaires à la tâche (ex. : observer, classer, comparer...). • Morceler la tâche. • Encourager l'élève et ses pairs à utiliser le matériel adapté nécessaire à la tâche : objets en 3D, pictogrammes tactiles, mots en braille, matériel agrandi et ayant un bon contraste. • Avoir en classe une boîte (« coffre à trésors ») contenant des objets variés faisant référence aux mots clés des chansons, des comptines et des histoires. (primaire) • Fournir un aide-mémoire (du type organisateur graphique ou autre) à l'élève (sujet, aspects à développer, idées, structure de phrases, vocabulaire, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • S'entendre avec l'élève sur la production attendue et l'échéancier. • Diminuer le nombre de critères à évaluer.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
ANGLAIS, LANGUE SECONDE :
COMMUNIQUER ORALEMENT EN ANGLAIS

FLEXIBILITÉ

- Proposer une expérience d'apprentissage actif (regarder, écouter, imiter, communiquer, interpréter, redire dans ses mots, parler...).
- Instaurer des routines afin de favoriser l'acquisition du langage fonctionnel.
- Modéliser la tâche à réaliser.
- Enseigner les stratégies de communication et de dépannage (utiliser les gestes, les expressions faciales...).
- Fournir des déclencheurs variés (images, vidéos, objets, articles de journaux, etc.).
- Utiliser les organisateurs graphiques (cartes d'organisation d'idées, réseaux de concepts, etc.).
- Donner une consigne à la fois, soutenir avec un support visuel.
- Prévoir des temps d'arrêt pour favoriser la régulation des apprentissages (autorégulation, auto-évaluation) et pour offrir à l'élève des moments de repos cognitif (*winding down moment*) et d'intégration.
- Permettre les pairs aidants.
- Recentrer l'élève sur le sujet.
- Réduire les sources de bruit.
- Promouvoir un climat sans jugement, émettre des commentaires positifs et renforcer positivement les tentatives de l'élève pour lui indiquer qu'il est compris.
- Fournir à l'élève une rétroaction immédiate en cours d'apprentissage.
- Accepter que le développement de la compétence de l'élève s'étende sur une plus longue période.
- Aider l'élève à évoquer ses connaissances antérieures par les organisateurs graphiques imagés, aide-mémoire, objets et illustrations.
- Favoriser le travail coopératif et collaboratif.
- Proposer diverses ressources matérielles accessibles (affiches de langage fonctionnel, dictionnaires, etc.).
- Encourager l'élève à recourir à des stratégies qui favorisent la communication (ex. : attente, silence, geste, etc.).
- Modéliser différentes façons de réagir à un bris de communication (questions, demandes de clarification, etc.).
- Amener l'élève à poser des questions ou à demander des précisions lorsqu'il ne comprend pas.
- Offrir un choix de sujets à l'élève.
- Modéliser à voix haute comment reformuler, répéter ou vérifier ce qui a été exprimé.
- Favoriser l'observation des comportements d'autrui (ex. : sourire, mimique, geste, manque d'attention, etc.).
- Varier les modalités de prise de parole (ex. : balado diffusion, débat, entrevue, sondage, etc.).
- Modéliser le choix des éléments prosodiques (prononciation, volume, rythme et débit, intonation) selon les contextes d'utilisation.
- Modéliser comment gérer son anxiété (ex. : technique de respiration, se détendre, préparer sa prise de parole, se visualiser en situation de prise de parole, se voir réussir, etc.).
- Modéliser la façon de s'engager dans une discussion (ex. : respecter l'intention, respecter le sujet, avoir un ton de voix approprié au contexte, respecter les interlocuteurs, etc.).
- Laisser du temps à l'élève pour interagir.
- Modéliser les éléments de langage non verbal (geste, regard, etc.).
- Amener l'élève à recourir à des objets, des illustrations et des gestes pour appuyer ses paroles.
- Favoriser les prises de parole informelles (travail en dyade, discussion en équipe, etc.).

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
ANGLAIS, LANGUE SECONDE :
COMMUNIQUER ORALEMENT EN ANGLAIS

ADAPTATION	MODIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> • Délimiter le temps ou la fréquence de participation à l'activité de groupe. • Amorcer l'interaction pour l'élève. • Disposer la classe de façon à favoriser le contact visuel entre l'élève et l'enseignant, l'accès aux supports visuels et la réduction des stimuli distrayants. • Utiliser des rappels visuels, des pictogrammes ou un procédurier afin de rappeler à l'élève qu'il doit : <ul style="list-style-type: none"> ✓ demander la parole ; ✓ respecter les tours de parole; ✓ s'exprimer au bon moment; ✓ etc. • Utiliser une aide technique (système d'amplification MF) selon l'organisation de la tâche (grand groupe, dyade, petit groupe). • Choisir le coéquipier de l'élève (coéquipier qui s'exprime clairement, qui respecte le tour de parole et que l'élève semble bien comprendre). • Proposer un répertoire de moyens : gestes naturels, mime, pointage, photos, pictogrammes, objets, etc., et inciter l'élève à les utiliser. • Pour l'élève qui ne prend pas la parole aisément, l'avertir qu'après tel élève, il devra prendre la parole. • Placer l'équipe de l'élève en retrait pour l'éloigner du bruit. • Utiliser des feuilles de couleurs différentes selon les tâches. • Utiliser un vocabulaire simple, explicite et récurrent. • Proposer un répertoire de moyens tactiles et matériels et accompagner l'élève dans l'exploration et l'exploitation du matériel et de tout ce qui l'entoure dans la classe et l'encourager à s'y référer. • Fournir à l'élève des banques de mots et des débuts de phrases. • Donner du temps à l'élève pour qu'il puisse organiser son message. • Demander au locuteur de parler plus lentement ou plus fort. • Jumeler l'élève avec un pair pour l'aider à prendre la parole. • Questionner et soutenir l'élève à l'aide de questions dirigées (ex. : Qui? Quoi? Où? etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'élève d'écrire ses propos et les dire à sa place. • Reformuler les messages des autres élèves. • Accepter que l'élève ne participe pas ou qu'il participe peu aux interactions. • Superposer, à la forme orale au moment de l'enseignement, l'utilisation des gestes, des mots, des images pour illustrer l'apprentissage à réaliser. • Redire, répéter les chansons, les comptines et autres messages sans bruit de fond (musique, tapage dans les mains, etc.) à un rythme plus lent, avec des pauses régulières entre les groupes de mots. • Interagir oralement avec l'élève seul. • Parler à la place de l'élève en complétant des parties de phrases. • Exagérer l'articulation lorsque l'on donne le modèle. • Donner à l'élève le contenu de ce qu'il aura à communiquer. • Préparer avec l'élève ce qu'il aura à communiquer. • Répéter les propos de l'élève (ex. : par l'enseignant, l'éducateur, etc.).

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
ANGLAIS, LANGUE SECONDE :
COMPRENDRE DES TEXTES LUS, VUS OU ENTENDUS

FLEXIBILITÉ

- Demander à l'élève de préciser l'intention de lecture ou d'écoute et de redire les consignes du travail dans ses propres mots avant de commencer.
- Offrir une feuille-support pour faciliter la prise de notes et la recherche d'informations.
- Fournir à l'élève des organisateurs graphiques ou des schémas pour soutenir sa compréhension de textes lus, vus ou entendus.
- Proposer à l'élève de surligner ou d'identifier, à l'aide de mots clés, les éléments importants à la fin de chaque paragraphe.
- Favoriser la compréhension globale et spécifique des messages en étant créatif et expressif.
- Se soucier de la facture visuelle du matériel illustré qui appuie les éléments verbaux soutenant la compréhension.
- Encourager l'élève à adopter des stratégies de dépannage en lui proposant des façons de faire.
- Fournir des outils de dépannage (ex. : banque de mots et de courtes expressions, images, objets, pictogrammes, langage fonctionnel, etc.).
- Élaborer des repères méthodologiques avec les groupes (ex. : organisateurs graphiques imagés, pairage mot image, aide-mémoire, etc.).
- Encourager le réinvestissement du matériel à la maison.
- Illustrer les expressions figurées ou les idiomes.
- Encourager les élèves à regarder les images, à identifier les personnages et les actions avant de faire écouter un texte.
- Favoriser l'enseignement explicite des démarches nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Utiliser des graphiques en couleur.
- Enseigner les nouveaux mots ou les mots difficiles qui peuvent empêcher la compréhension du texte avant la tâche.
- Offrir des documents aérés (à double interligne par exemple) permettant à l'élève de prendre des notes tout au long de l'écoute ou de la lecture.
- Tout au long de l'année, varier le type et la complexité du matériel utilisé (ex. : manuels, sites Internet, livrets de lecture, logiciels, etc.).

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
ANGLAIS, LANGUE SECONDE :
COMPRENDRE DES TEXTES LUS, VUS OU ENTENDUS

ADAPTATION	MODIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir à l'élève des textes plus courts, mais de même niveau de complexité. • Lire les questions ou les instructions à l'élève. • Offrir d'utiliser un carton avec ouverture pour cacher une partie du texte (règle cache). • Permettre l'utilisation d'une version audio du texte à l'aide de la fonction synthèse vocale (réf. p. 62). • Lire les consignes et/ou les reformuler dans d'autres mots sans donner d'informations supplémentaires. <i>N.B. Ne pas lire les questions de compréhension à l'élève.</i> • Fournir un aide-mémoire visuel. • Permettre à l'élève de se lire à voix haute les consignes. • Réaménager le texte (ex. : caractères plus gros, aération des textes, feuilles de couleur ou transparents de couleur, etc.). • Diminuer le nombre de questions de même niveau de complexité touchant au même critère d'évaluation. • Écrire mot pour mot les réponses pour l'élève (scripteur). • Enregistrer les réponses de l'élève. • Permettre l'utilisation d'une aide technologique (ex. : synthèse vocale et traitement de texte, crayon numériseur (C-Pen) (réf. p. 62). • Utiliser les aides techniques et leurs accessoires (système d'amplification MF, fil audio, etc.) • Donner du temps à l'élève pour qu'il prenne en note des questions à poser. • Aider l'élève à vérifier sa compréhension en lui posant des questions (ex. : Qu'as-tu compris? Que vient-on de dire? etc.) ou en lui proposant des pictogrammes (ex. : échelle de 1 à 10, thermomètre de compréhension, bonhommes sourire, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des textes plus simples. • Réduire le nombre de lectures à faire. • Donner le texte à l'avance pour que l'élève puisse le lire (ex. : à la maison, avec l'orthopédagogue, etc.). • Offrir un texte contenant plus d'images et moins de mots que celui proposé aux autres élèves. • Souligner les mots ou les phrases importantes dans les textes. • Enlever les questions jugées trop difficiles. • Associer des questions à des sections du texte ou à des paragraphes. • Utiliser des questions et des énoncés simples. • Reformuler les questions ou les instructions à l'élève. • Diminuer le nombre de critères à évaluer. • Dire de vive voix le texte entendu sur matériel audio. • Utiliser simultanément diverses modalités de présentation (voix, gestes, images, etc.) • Faciliter la compréhension d'un texte en ajoutant des annotations ou des pictogrammes, des banques de mots ou d'expressions. • Offrir à l'élève un organisateur graphique ou un schéma à compléter où certaines informations sont déjà données. • Enregistrer la communication orale afin que l'élève puisse la réécouter et y réagir. • Offrir un canevas d'écoute dirigée.

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification (suite)
ANGLAIS, LANGUE SECONDE :
COMPRENDRE DES TEXTES LUS, VUS OU ENTENDUS

ADAPTATION	MODIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un procédurier (avec ou sans pictogramme) en lien avec les habiletés d'écoute (ex. : j'adopte une position d'écoute, je précise mon intention d'écoute, j'active mes connaissances sur le sujet, j'attends en silence que le locuteur parle, etc.). • Permettre à l'élève de prendre la parole de façon plus formelle devant un auditoire restreint (ex. : enseignant seulement, seul devant la caméra, etc.). • Permettre à l'élève d'écrire ses propos et de les lire. • Aérer l'information présentée visuellement, agrandir et utiliser une police de caractère lisible. • Présenter le matériel audio dans son ensemble pour ensuite le découper en segments. • Nommer les ressources disponibles et, au besoin, en limiter le nombre. • Attribuer une tâche spécifique à l'élève. • Proposer à l'élève un nombre restreint d'indices à la fois. • Morceler la tâche. • Rendre explicites les indices contextuels et langagiers permettant l'anticipation. • Proposer un répertoire de moyens tactiles et matériels et accompagner l'élève dans l'exploration et dans l'exploitation du matériel et tout ce qui l'entoure dans la classe et l'encourager à s'y référer. • Encourager l'élève et ses pairs à utiliser le matériel adapté nécessaire à la tâche : objets en 3D, pictogrammes tactiles, mots en braille, matériel agrandi et ayant un contraste. • Placer l'élève près de la source sonore afin qu'il entende très bien les textes entendus. • Avoir en classe une boîte (« coffre à trésors ») contenant des objets variés faisant référence aux mots clés des textes lus, vus ou entendus (primaire). • Fournir à l'élève une copie du texte ou un transparent pour qu'il puisse annoter. • Permettre l'utilisation de l'écrit lors des évaluations à l'oral. • Permettre d'utiliser des textes audio. • Permettre l'utilisation de l'oral lors des évaluations à l'écrit. • Demander au locuteur de parler plus lentement ou plus fort. • Questionner et soutenir l'élève à l'aide de questions dirigées (ex. : Qui? Quoi? Où? etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer avec l'élève ce qu'il aura à communiquer.

Exemples d'interventions relevant de la flexibilité
ANGLAIS, LANGUE SECONDE :
ÉCRIRE DES TEXTES

FLEXIBILITÉ

- Bâtir ou fournir une carte sémantique de mots en lien avec le sujet d'écriture.
- Fournir le schéma d'un plan.
- Laisser libre le choix du sujet d'écriture.
- Accepter que le développement de la compétence de l'élève s'étende sur une plus longue période.
- Utiliser le modelage, la pratique guidée, etc. pour démontrer une démarche d'autorégulation.
- Favoriser la création d'outils et de référentiels et en permettre l'utilisation.
- S'assurer que l'élève sait comment utiliser les ressources en faisant une pratique guidée.
- Encourager l'utilisation de ressources (dictionnaire, grammaire, etc.).

Exemples d'interventions relevant de l'adaptation et de la modification
ANGLAIS, LANGUE SECONDE :
ÉCRIRE DES TEXTES

ADAPTATION	MODIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer oralement ses idées. • Permettre à l'élève d'enregistrer oralement sa production avant de l'écrire. • Fournir un canevas. • Utiliser un logiciel d'aide à la rédaction (ex. : Word Q) (réf. p. 62). • Faire lire le texte à voix haute par un pair ou grâce à une aide technologique de révision-correction (ex. : Word Q, Balabolka, etc.) (réf. p. 62) ou lire le texte à l'élève pour qu'il puisse l'entendre et apporter les corrections nécessaires. • Permettre l'utilisation d'un dictionnaire électronique (ex. : Franklin Larousse, Lexibook, etc.) (réf. p. 62) n'ayant pas la fonction de traduction ou en désactivant cette fonction. • Tolérer la copie « brouillon » comme « propre ». • Fournir un procédurier détaillé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer le nombre de mots à corriger. • Avoir recours à un scripteur. • Diminuer la longueur du texte à produire. • Accompagner l'élève dans le développement de ses idées et dans la structure de son texte. • Cibler les erreurs afin que l'élève les corrige (les souligner ou écrire le nombre d'erreurs dans la marge). • Permettre l'utilisation d'un ordinateur doté d'un logiciel de reconnaissance vocale (réf. p. 62). • Permettre de réviser une partie du texte seulement.

SANCTION DES ÉTUDES

En situation d'évaluation des apprentissages, des mesures peuvent être mises en place pour répondre aux besoins particuliers de certains élèves et leur permettre de réussir et même d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou professionnelles. Voici un extrait d'un document ministériel (direction de l'adaptation scolaire) intitulé : Considérations pour établir les mesures d'adaptation à mettre en place en situation d'évaluation. Mai 2011

Caractéristiques de l'élève ayant des besoins particuliers :

- La situation de l'élève nécessite l'établissement d'une démarche de plan d'intervention. Le plan repose sur une analyse rigoureuse de la situation de l'élève réalisée par les intervenants concernés de l'équipe du plan d'intervention.
- L'élève aura bénéficié préalablement d'interventions systématiques, fréquentes et ciblées visant notamment l'apprentissage de stratégies tout au long de son parcours scolaire. Malgré ces interventions, l'élève ne peut faire la démonstration de ses apprentissages, car les difficultés persistent et il ne progresse pas suffisamment pour répondre aux exigences de la tâche ciblée telle que réalisée par les élèves de son âge.
- La situation de l'élève peut nécessiter le recours à des mesures de soutien (l'enseignement de certaines stratégies cognitives et métacognitives, une aide technologique ou autre).
- Il est impératif de maintenir l'enseignement des stratégies avec ou sans l'aide technologique.
- Il doit y avoir une adéquation entre le besoin particulier de l'élève, la mesure de soutien choisie et ce qui doit être évalué. Cette adéquation permet notamment de vérifier si la mesure choisie doit être considérée comme une adaptation ou une modification.
- La mesure doit révéler un caractère indispensable pour l'élève afin de lui permettre de développer, d'exercer et de démontrer sa compétence. Sans l'utilisation de la mesure d'adaptation, il serait impossible pour l'élève de répondre aux exigences des tâches à réaliser.

Éléments sur lesquels repose l'analyse de la situation :

- la problématique identifiée;
- la fréquence, l'intensité, la persistance et la durée de la problématique;
- l'inventaire et l'évaluation des interventions déjà entreprises auprès de l'élève pour y remédier, incluant les retombées de ces interventions afin de démontrer la nécessité d'un ajout;
- l'identification d'autres interventions possibles pour soutenir l'élève, incluant l'aide technologique.

Il est primordial de consulter le guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles, section de la formation générale des jeunes. Cet outil de gestion est révisé par la direction de la sanction des études annuellement et disponible sur le site du MELS.

Voici quelques extraits du guide au chapitre 5:

Mesures d'adaptation pouvant être reconduites en période d'évaluation ministérielle, en formation générale des jeunes, sans qu'une demande soit faite à la Direction de la sanction des études

La direction de l'école est autorisée à mettre en place, en période d'évaluation ministérielle, les mesures énumérées ci-dessous pour un élève ayant des besoins particuliers. Un rapport d'analyse de la situation de l'élève doit être présent à son dossier. Le lien entre la mesure et le besoin particulier de l'élève, reconnu par le personnel scolaire, doit être établi dans un plan d'intervention. Cette mesure doit être régulièrement utilisée par l'élève en cours d'apprentissage et d'évaluation et elle doit solliciter la prise de décision de l'élève. En tout temps, la mesure ne doit pas accomplir la tâche à la place de l'élève. Les logiciels de traduction ne peuvent donc pas être utilisés pour l'administration d'une épreuve de langue seconde. Une surveillance continue doit permettre de confirmer sur la copie finale de l'élève que celui-ci a utilisé la mesure autorisée.

- *Prolongation de la durée prévue de l'épreuve jusqu'à un maximum équivalant au tiers du temps normalement alloué. La passation de l'épreuve doit toutefois se dérouler au cours d'une seule journée et certaines dispositions doivent être prises de façon que la prolongation se fasse sans que l'élève soit en communication avec les autres élèves à l'heure du dîner et au cours des pauses.*
- *Présence d'un accompagnateur (interprète, surveillant, etc.) qui fournit l'aide nécessaire à l'élève en tenant compte de ses besoins particuliers déterminés au plan d'intervention. L'accompagnateur ne doit pas poser des questions indicatives, clarifier les questions en les expliquant, faire des suggestions qui orientent les réponses, corriger l'orthographe ou la grammaire ni apporter quelque changement que ce soit aux réponses de l'élève. L'accompagnateur peut lire des textes d'épreuves à l'élève, sauf dans les cas où la compétence à lire est évaluée, en langue d'enseignement et en langue seconde.*
- *Utilisation d'un outil d'aide à la lecture (par exemple, synthétiseur vocal) et à l'écriture (par exemple correcteur grammatical et lexical, prédicteur de mots) pour la passation des épreuves ministérielles (incluant les épreuves de lecture en langue d'enseignement et en langue seconde). Toute fonction de reconnaissance vocale doit être désactivée pendant la durée totale des épreuves dans le cas où la compétence à écrire est évaluée. Les logiciels de traduction ne peuvent être utilisés dans le contexte d'une épreuve de langue seconde.*
- *Utilisation d'un ordinateur dans le respect de certaines conditions : limitation de l'accès à Internet aux seules épreuves pour lesquelles cet accès est prévu; absence de communication entre les postes d'un réseau; présence d'un soutien technique avant et pendant les épreuves; prise périodique de sauvegardes pendant les épreuves et impression de la copie finale en caractères de 12 points; cette copie doit inclure un pied de page indiquant le nom de l'élève, son code permanent, le nom du surveillant, le code des épreuves et la date d'administration.*

- *Utilisation de divers appareils permettant d'écrire.*
- *Utilisation d'un magnétophone permettant à l'élève de donner ses réponses.*
- *Utilisation d'un appareil de lecture : télévisionneuse, loupe, support de lecture (plan incliné).*
- *Passation de l'épreuve dans un endroit isolé avec surveillant.*

Mesures d'adaptation devant faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Direction de la sanction des études, en période d'évaluation ministérielle (épreuves uniques et obligatoires)

Toutes les autres mesures d'adaptation permettant à l'élève de faire la démonstration de ses apprentissages et de communiquer ses réponses doivent faire l'objet d'une entente entre le responsable de la sanction des études de l'organisme scolaire et le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes. Pour demander l'application de ces mesures, les organismes scolaires peuvent utiliser le formulaire intitulé « Demande d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles » (annexe 1 du présent chapitre).

Lorsque l'élève ne possède pas de plan d'intervention ou que les mesures envisagées n'y sont pas prévues, la direction de l'école doit présenter à la Direction de la sanction des études un rapport d'évaluation réalisé par un professionnel reconnu par l'établissement scolaire. Ce rapport doit faire état du besoin particulier de l'élève et de la nécessité de l'utilisation des mesures pertinentes. De plus, une lettre de la direction de l'établissement, qui confirme que l'élève a utilisé ces mesures en cours d'apprentissage et que leur utilisation répond à un besoin particulier, doit être incluse dans la demande.

La Loi sur l'instruction publique (LIP) permet à la commission scolaire d'exempter un élève de l'application d'une disposition du régime pédagogique (art. 222). Cependant, dans le cas d'une exemption aux règles de sanction visée à l'article 460 de la LIP, la commission scolaire doit faire une demande d'autorisation d'exempter à la ministre. Une telle demande doit être adressée à la Direction de la sanction des études pour un traitement approprié. C'est donc la commission scolaire ou l'établissement d'enseignement privé qui doit faire l'analyse préalable du dossier avant de présenter une demande à la Direction de la sanction des études.

Élève ayant une incapacité de répondre à une exigence liée à l'obtention d'un diplôme

Pour un élève qui présente un handicap ou encore un empêchement permanent documenté (par exemple, un trouble de santé qui limite pour plus d'une année la pratique de l'éducation physique et à la santé), la commission scolaire ou l'établissement d'enseignement privé pourra faire une demande d'exemption dès le début de l'année scolaire de la 4^e ou de la 5^e secondaire.

Documents qui constituent un dossier de présentation :

1. Une copie du rapport récent d'une évaluation réalisée par une personne qualifiée qui confirme l'incapacité de l'élève à réaliser des apprentissages dans une matière donnée ou d'atteindre le seuil de réussite;
2. Une copie du plan d'intervention le plus récent. Dans le cas d'une exemption en éducation physique et à la santé, la demande doit être accompagnée d'un rapport écrit de l'enseignant de cette discipline qui précise l'impossibilité de mettre en place des adaptations aux activités d'apprentissage pour cet élève.

Élève en séjour temporaire

Pour les élèves de 5^e secondaire qui sont en démarche d'intégration linguistique, les demandes pourront être présentées le plus tôt possible, après la première étape. Ce faisant, il n'est pas nécessaire d'attendre à la fin de l'année scolaire.

Par contre, pour les élèves qui suivent le programme ministériel régulier de la 4^e ou de la 5^e secondaire de langue seconde, seules les demandes des élèves qui sont en échec après la deuxième étape doivent être présentées à la Direction de la sanction des études, et ce, le plus tôt possible.

Documents qui constituent un dossier de présentation :

1. Une copie du permis de séjour de l'étudiant, délivré par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada ou le Certificat d'acceptation du Québec, délivré par le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles;
2. Une copie du bulletin de l'année en cours.

Élève ayant un trouble d'apprentissage

L'élève qui dans son plan d'intervention a des mesures de soutien en raison d'un trouble d'apprentissage et qui poursuit des apprentissages de l'ordre du premier cycle dans cette matière, une demande d'autorisation d'exemption de réussir pourra être soumise dès la fin de la première étape de la 4^e ou de la 5^e secondaire.

Documents qui constituent un dossier de présentation :

1. Une copie du rapport récent d'une évaluation réalisée par une personne qualifiée qui confirme l'incapacité de l'élève à réaliser des apprentissages dans une matière donnée ou d'atteindre le seuil de réussite;
2. Les bulletins finaux des trois dernières années pour voir la progression des apprentissages et les effets des mesures de soutien mises en place;
3. Une copie du plan d'intervention le plus récent afin de dresser un tableau détaillé des mesures de soutien mises en place;
4. Le projet d'avenir autre que celui de la poursuite des études secondaires est décrit avec précision;
5. Lorsque la demande est motivée par la poursuite des études collégiales, la preuve d'admission de la demande au collégial est requise.

(Source : Info-sanction 13-14-016)

Responsable de la sanction des études au secteur des jeunes
à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Marie Labbé

Coordonnatrice au secondaire

Services éducatifs

418 228-5541, poste 2410

marie.labbe@csbe.qc.ca

AIDES TECHNOLOGIQUES

Définition et caractéristiques d'une aide technologique

- **L'aide technologique est une assistance technologique qui permet à l'élève de réaliser une tâche qu'il ne pourrait réaliser (ou réaliser difficilement) sans le soutien de cette aide et doit révéler un caractère essentiel pour répondre à la situation.**
- Il est nécessaire de bien former l'élève à l'utilisation d'une aide technologique de façon à ce qu'il se l'approprie tant sur le plan technique que sur le plan pédagogique.
- L'aide technologique choisie doit être expérimentée de façon méthodique et rigoureuse en situation d'apprentissage; si l'aide s'avère pertinente et présente une valeur ajoutée, l'élève doit l'utiliser sur une base régulière et de façon prolongée dans les situations d'apprentissage et d'évaluation.
- Il est important d'enseigner et de s'assurer que l'élève utilise l'aide technologique d'une façon efficace et responsable. Il doit toujours exercer son jugement et conserver son autonomie à l'égard de l'aide technologique.

Types d'aides technologiques autorisées en situation d'évaluation en lecture et en écriture

1. L'aide à la rédaction est une assistance technologique qui soutient l'élève dans une tâche d'écriture reliée principalement à la planification, à l'organisation et à la rédaction d'un texte.

Les fonctions liées à ce type d'aide sont l'organisateur d'idées (idéateur), le traitement de texte et le prédicteur de mots.

2. L'aide à la révision-correction est une assistance technologique qui soutient l'élève dans une tâche d'écriture reliée principalement à l'objectivation, à la révision et à la correction d'un texte.

Les fonctions liées à ce type d'aide sont le réviseur-correcteur orthographique (orthographe d'usage et grammaire) ainsi que différents dictionnaires.

3. L'aide à la lecture est une assistance technologique qui soutient l'élève dans une tâche de lecture ou d'écriture reliée principalement à la lecture et à la relecture d'un texte d'auteur ou d'une production personnelle.

Les fonctions liées à ce type d'aide sont la synthèse vocale, le marqueur et le crayon numériseur.

IMPORTANT : On ne peut pas autoriser l'accès au réseau Internet, car il est impossible d'en contrôler les limites d'utilisation.

Tableau-synthèse des aides technologiques⁷

FONCTION D'AIDE	OUTILS (PRODUITS)	
	GRATUIT	PAYANT
L'AIDE À LA RÉDACTION		
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance ou dictée vocales La reconnaissance vocale ou dictée vocale est une technologie informatique qui permet d'analyser un mot ou une phrase captée au moyen d'un microphone pour la transcrire sous la forme d'un texte exploitable numériquement. La reconnaissance vocale vise à convertir la voix humaine en texte écrit sous un format numérique. Je parle, le logiciel écrit. 		<ul style="list-style-type: none"> - Dragon Naturally Speaking - Médialexie - SpeakQ
<ul style="list-style-type: none"> - Prédiction de mots C'est un logiciel d'aide à la rédaction dont la fonction d'aide consiste à proposer un choix de mots à l'élève à chaque lettre qu'il tape au clavier. Les mots proposés tiennent généralement compte de la structure lexicale du texte et des règles de grammaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - DICOM 	<ul style="list-style-type: none"> - Médialexie - Kurzweil - WoDy - WordQ
<ul style="list-style-type: none"> - Idéateur C'est un logiciel d'aide à la rédaction qui supporte l'élève dans son processus de production et d'organisation d'idées en lui offrant une plage qui lui permet d'écrire des idées et de les relier entre elles sous forme de schéma ou de cartes d'organisation d'idées. 	<ul style="list-style-type: none"> - CMap - Freemind - Wordle - Xmind 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspiration
L'AIDE À LA RÉVISION-CORRECTION		
<ul style="list-style-type: none"> - Correcteur orthographique et grammatical 		<ul style="list-style-type: none"> - Antidote - Kurzweil - Cordial - (Médialexie) - Word
<ul style="list-style-type: none"> - Correcteur phonologique C'est un outil permettant de corriger les erreurs courantes des élèves dysorthographiques, erreurs qui ne sont pas prises en charge par les correcteurs d'orthographe et les correcteurs grammaticaux « standard » : écriture au son, frontières des mots. C'est un outil d'aide à la correction pour un élève dysorthographique. 		<ul style="list-style-type: none"> - Médialexie (<i>Écrivain</i>)
<ul style="list-style-type: none"> - Dictionnaire électronique 		<ul style="list-style-type: none"> - Lexibook - Franklin Larousse - Antidote
L'AIDE À LA LECTURE		
<ul style="list-style-type: none"> - Voix numérisée C'est le même principe qu'un magnétophone. Il s'agit d'un logiciel qui convertit la voix humaine en format sonore numérique (MP3 ou WAV). 	<ul style="list-style-type: none"> - Audacity 	<ul style="list-style-type: none"> - Windows Média Player
<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse vocale La synthèse vocale est l'ensemble des dispositifs, matériels ou algorithmes, pour générer automatiquement la parole artificielle. Elle consiste en la lecture par une voix synthétique d'un texte numérique. Le logiciel lit le texte tel qu'il est écrit. La plupart des outils permettent la mise en évidence de mots qui peut prendre différentes formes : surbrillance, sur le mot, double surbrillance sur la phrase et le mot, flèche, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balabolka - Donner la parole - DSpeech - Natural Reader 	<ul style="list-style-type: none"> - WordQ - Kurzweil - Médialexie - Natural Reader
<ul style="list-style-type: none"> - Crayon numériser Convertit un texte imprimé en format numérique de façon à ce qu'il puisse être traité ou modifié. Il fonctionne sur le principe d'un surligneur en numérisant une ligne à la fois. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance optique de caractères C'est un logiciel, utilisé avec un numériseur, qui permet de convertir un document imprimé en format numérique tout en conservant et en respectant la facture de présentations graphiques et du texte. La conversion numérique du texte par le logiciel ROC permet à l'utilisateur de modifier et de retravailler le texte à sa convenance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Numériseur - Photocopieur permettant la numérisation de documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Kurzweil - Omnipage - Read Iris - C-Pen (crayon numériseur)

L'élève à qui on permet l'utilisation d'une aide technologique doit le faire d'une façon efficace et responsable. Les outils autorisés doivent permettre à l'élève d'exercer son jugement et de conserver son autonomie à l'égard de l'aide technologique.

IMPORTANT : En contexte d'évaluation, on ne peut pas autoriser l'accès au réseau Internet, car il est impossible d'en contrôler les limites d'utilisation.

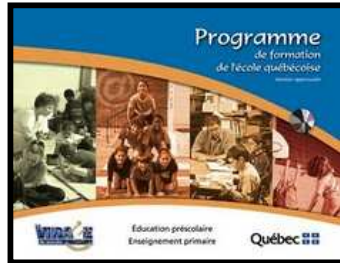
⁷ Tiré et adapté de : Commission scolaire des Découvreurs, Services éducatifs (2013). *L'évaluation et l'apprentissage au primaire : référentiel*, document inédit, février 2013, page 8.

Le schéma suivant représente l'ensemble des références sur lesquelles le milieu scolaire peut s'appuyer pour la mise en place de moyens favorisant la différenciation pédagogique.

Documents prescrits



Guide de gestion de la sanction des études



Programme de formation de l'école québécoise



Cadres d'évaluation des apprentissages primaire et secondaire



Progression des apprentissages au primaire

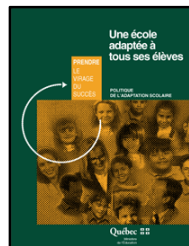


Progression des apprentissages au secondaire

Documents non prescrits



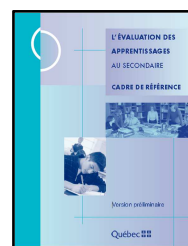
Politique d'évaluation des apprentissages



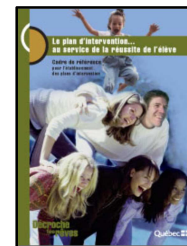
Politique de l'adaptation scolaire



Cadre de référence en évaluation des apprentissages au primaire



Cadre de référence en évaluation des apprentissages au secondaire



Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention



Échelles des niveaux de compétence

Encadrements légaux et réglementaires

- Loi sur l'instruction publique
- Régime pédagogique
- Instruction annuelle

BIBLIOGRAPHIE

BEAUDOIN, Mariette; BOURGAULT, Lynn; MOREAU, Geneviève et coll. Guide pédagogique sur la différenciation au secondaire, Commission scolaire des Navigateurs, version du 8 septembre 2010, document inédit, 4 p.

BLAIS, Sylvie; FLIBOTTE, Isabelle; GÉLINAS, Marie-Sophie et coll. L'adaptation et la modification en mathématique au primaire, sous-comité mathématique – Coopérative régionale de développement pédagogique de la Montérégie, mai 2010, 20 p.

[En ligne] :

http://vitrine.educationmonteregie.qc.ca/IMG/pdf/CRDP_Le_point_adaptation_et_modification_math_14_mai_2010-2.pdf , page Web consultée le 10 octobre 2012.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD. Adaptations et modifications, document inédit, 12 octobre 2011, 17 p.

FRENETTE, Katia. La différenciation pédagogique : Flexibilité – Adaptation- Modification. Commission scolaire de Portneuf, document inédit.

LEGAULT, Chantal. Suis-je équitable? La différenciation pédagogique, Revue Vie pédagogique, numéro 160, février 2012, 6 p.

[En ligne] : www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/160/index.asp?page=dossierB_1 , page Web consultée le 28 mars 2012.

MELS. Considérations pour établir les mesures d'adaptation à mettre en place en situation d'évaluation, direction de l'adaptation scolaire, mai 2011, 14 p.

[En ligne] :

www.fcpq.qc.ca/data/userfiles/Recherche_Developpement/Plan%20Intervention/Considerations-Mesures%20adaptation.pdf , page Web consultée le 9 octobre 2012.

MELS. Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : Formation générale des jeunes; Formation générale des adultes; Formation professionnelle. Édition 2011, Québec, 2011, 234 p.

[En ligne] :

www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/sanction_etudes/GuideGestionSanctionEtudesMinis2011_f.pdf , page Web consultée le 10 octobre 2012.

PERRENOUD, Philippe. Pédagogie différenciée : des intentions à l'action, Paris : ESF, 1^{re} édition, 1997, 208 p.

TARDIF, Marie-Josée; DUSSAULT, Charleen et JALBERT, Johanne. Guide sur la différenciation pédagogique au primaire, Commission scolaire des Navigateurs, version révisée par l'équipe des conseillers pédagogiques du primaire (19-01-2011), 4 p.

[En ligne] :

www.lameremichele.com/system/application/views/images_client/pdf/Guide%20sur%20la%20diff%C3%A9renciation_Primaire.pdf , page Web consultée le 9 octobre 2012.